

MAIRIE DE NEGRONDES

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2026

L'An Deux Mil vingt-six, le 22 juillet à 20h, le Conseil Municipal de la commune de Négrondes, dûment convoqué le 16 juillet s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Françoise DECARPENTRIE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers votants : 14

Etaient présents : Françoise DECARPENTRIE – Bertrand COMBEAU - Annie SEES – Bruno RAVEL – Béatrice MARTIN - Katia CABALLERO –Stéphane GRANGE– Stéphanie DOUBLET - Laëtitia BETIZEAU - Florian GUILBAUD - Aymeric DUBIN

Absents excusés : Vincent LELEU donne pouvoir à Françoise DECARPENTRIE – Xavier BLANCHARD donne pouvoir à Stéphane GRANGE – Patricia CHAMBAUD donne pouvoir à Laëtitia BETIZEAU – Corinne CHANTRY RIBIERE

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer. Bertrand COMBEAU a été nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 08/07/2026
- Avenant pour le marché de l'extension de l'atelier municipal

Comptes-rendus divers :

- Compte-rendu Conseil communautaire du 09 juillet 2026

Questions et Informations diverses :

- Rendez-vous avec BORALEX

1/Approbation du Procès-Verbal du 08 juillet 2026 :

L'approbation du procès-verbal de la séance du 08 juillet est reportée au prochain conseil municipal.

2/ Avenant au Marché Public pour l'extension de l'atelier municipal – Délibération n°61/2026 :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a un avenant dans le cadre du marché public de l'extension de l'atelier municipal :

Lot n°1 – GROS ŒUVRES de SARL DEPRE PROVENZANO - Avenant n°2 :

- des travaux en moins-values pour : 2 261,70 € H.T (drains, puits perdus pour évacuation des eaux pluviales)

- des travaux en plus-values pour : 935 € H.T (bac à graisse 200 l pour local chasseur)

Soit un montant total de moins-values de 1 326,70 € H.T soit 1 592,04 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-**APPROUVE** l'avenant présenté

-**AUTORISE** Madame le Maire à signer l'avenant n°2 au marché de travaux pour l'extension de l'atelier municipal.

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Comptes-rendus divers :

Compte-rendu Conseil communautaire du 09 juillet 2026 rapport fait par Françoise DECARPENTRIE :

Le règlement intérieur du fonctionnement des instances de la CCPL a été mis à jour.

Médiathèque de La Coquille : le plan de financement prévisionnel est de 631 272,81 € H.T subventionnable à hauteur de 476 886,08 €.

Un fonds de concours a été attribué à Jumilhac le Grand pour le changement de la chaudière desservant l'école communale, le centre de loisirs et la médiathèque communautaires

La communauté de communes adhère au Club entreprise du Haut Périgord.

Concernant le PCAET, il y a lieu d'adopter des stratégies sur la rénovation et la construction des bâtiments communautaires.

Il a été fixé le nombre de représentants du personnel au CST soit 5 représentants titulaires et 5 suppléants. Le nombre de représentants est fixé en fonction de l'effectif au 1^{er} janvier 2026 soit un total de 139 agents.

Concernant les véhicules de service, le remisage à domicile a été accordé de façon occasionnel pour l'ensemble du personnel et de façon permanente pour le DGS et le DGST.

Un poste d'agent technique a été ouvert au 10 juillet 2026.

Centre de secours : le montant des travaux était estimé à 435 200 € H.T, à la phase APS (Avant-Projet Sommaire) le montant est estimé à 607 158 € H.T.

Au niveau de la prolifération des sangliers, il y a un problème au niveau de l'équarrissage.

Subvention culturelle aux associations du conseil départemental : il y a quelques reliquats des crédits.

Ordures Ménagères passage de la REOMI à la TEOMI.

Questions et Informations diverses :

Rendez-vous avec BORALEX rapport fait par Françoise DECARPENTRIE

Cela concerne le projet agrivoltaïque de la famille Gourvat limitrophe avec St Jory Las Bloux. De l'autre côté, il y a le projet « Maridat » situé sur la commune de St Jory las Bloux, où le PC a déjà été déposé et acté.

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Périgord Vert, document d'orientation, encadre strictement les projets photovoltaïques pour préserver l'environnement et les paysages, d'autant si leur superficie s'avère d'envergure. A voir la suite réservée à cette demande.

Local pétanque rapport fait par Stéphane GRANGE :

Les travaux devraient commencer d'ici la fin de la semaine. Une convention de mise à disposition sera à prévoir pour déterminer les règles entre les parties.

Commission voirie et bâtiments : à convoquer prochainement, plusieurs points à traiter

- Confort d'été des bâtiments scolaires
- Vitesse sur les Voies Intercommunales Route de la Beaurnonne
- Chemin du Bournat (Scierie)

Voirie : voir le Stop au lieu-dit « le Petit Chalus » : stop trop reculé par rapport à la route de Vaunac.

Prochain conseil municipal : Mardi 15 Septembre

Mardi 20 Octobre

Mardi 17 Novembre

Mardi 08 ou 15 Décembre

Il a été pris la décision de reporter le feu d'artifice, initialement prévu le vendredi 10 juillet au samedi 26 septembre 2026.

Katia CABALLERO : voir pour projet eau son et lumière en remplacement du feu d'artifice. Le comité des fêtes a déjà été contacté par plusieurs sociétés.

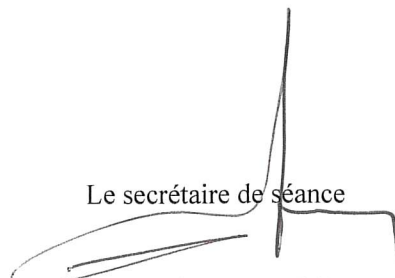
Séance levée à 21h30

Le Maire



Françoise DECARPENTRIE

Le secrétaire de séance



Bertrand COMBEAU